

**FICHE DE RECOMMANDATIONS POUR L'ENREGISTREMENT DES INTERVENTIONS FAITES EN
COURS DE CULTURE POUR CHAQUE PARCELLE**

INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE MELON DU HAUT-POITOU

FR /MEL /02 - Révision 2 – Juillet 2012

Visa du Responsable Qualité

Visa du Président



1. OBJET DE LA FICHE

La fiche a pour objet de présenter les recommandations pour l'enregistrement des interventions faites en cours de culture pour chaque parcelle.

2. DESTINATAIRE

- Les producteurs cultivant du melon destiné à la production de melon IGP.

3. RESPONSABLE DES RECOMMANDATIONS

- Le Syndicat des Producteurs de melon du Haut-Poitou

4. DOCUMENT DE REFERENCE

- Cahier des Charges «IGP Melon du Haut-Poitou» en vigueur,
- Fiche de champ melon (FE /MEL /02).

5. DESCRIPTION DE LA FICHE

Toutes les interventions effectuées sur chaque parcelle seront enregistrées dans la fiche de champ melon (Réf : FE /MEL /02).

Si le producteur utilise un programme de saisie des données culturales sur informatique ou une feuille de champ interne, qui intègre au minimum l'ensemble des données de la fiche de champ, le Syndicat ne voit pas d'inconvénient à ne pas remplir la fiche, à condition que les données soient mises à jour régulièrement.

Cette fiche se décompose en 3 parties:

- une partie identification,
- une partie « itinéraire culturel »,
- une partie observation.

5.1 La partie identification

Cette partie comprend le numéro du producteur, le nom ou raison sociale, le n° de parcelle ou d'îlot et son nom, la date de la dernière analyse de sol sur cette parcelle ou îlot.

Toutes ces informations sont disponibles dans le document de recensement des parcelles élaboré par le technicien habilité (FE /MEL /13). Celles-ci sont importantes dans la mesure où elles prouvent la provenance des melons.

5.2 La partie conduite culturale

Cette partie comprend les informations sur les actions suivantes :

1. pose du plastique
2. plantation
3. irrigation
4. fertilisation
5. applications réalisées
6. Date d'enlèvement des plastiques
7. récolte
8. interventions – travail du sol

La **date d'enlèvement des couvertures** est importante, elle permet de vérifier qu'elles n'ont pas subsisté au-delà de 10 semaines après plantation, et le cas échéant, il est préférable d'indiquer la raison de son subsistement (conditions climatiques défavorables, exceptionnelles, ...)

Pour la **récolte**, il faut bien noter la date du 1^{er} passage, avec le ou les critères de maturité qui l'ont déclenché. De même, lorsque l'arrêt de la récolte pour l'IGP est décidé, noter le critère de décision.

La colonne « **observations** » est destinée à noter les variétés concernées, le stade, les conditions climatiques, un mouillage /ha, des problèmes survenus dans le développement de la plante... : toutes les informations complémentaires importantes pour la conduite de la culture.

La colonne « **justification** » s'inscrit dans un objectif de lutte raisonnée et est destinée à préciser les sources d'aide à la décision de l'intervention, que ce soit : le conseil du technicien, des seuils d'intervention dépassés, les conditions climatiques, l'observation des parcelles...

LISTE DE DIFFUSION : DI /MEL /01C**DOCUMENT : FICHE DE RECOMMANDATIONS POUR L'ENREGIS-TREMENT DES INTERVENTIONS FAITES EN COURS DE CULTURE POUR CHAQUE PARCELLE****CODE : FR /MEL /02B**

N° révision	DATE	DESTINATAIRE
0	12 Avril 1995	Mr BILLON Jacques
0	12 Avril 1995	Mr BOUCHET Jacques
0	12 Avril 1995	Mr BRAUD Gilbert
0	12 Avril 1995	Mr FRANCHINEAU Robert
0	12 Avril 1995	Mr GARNIER Jean-Michel
0	12 Avril 1995	Mr GIRARD Jean
0	12 Avril 1995	Mr GUERIN Bernard
0	12 Avril 1995	Mr LETURCK Serge
0	12 Avril 1995	Mme MONNEAU Marie-France
0	12 Avril 1995	Mr POISSON Jean-Paul
0	12 Avril 1995	Mr POISSON Laurent
0	12 Avril 1995	Mr REGULIER Jean-Jacques
0	12 Avril 1995	Mr RONDELEUX Christian
0	12 Avril 1995	Mr ROY Yves
0	12 Avril 1995	Mr SAVOIE Dominique
0	12 Avril 1995	Mr SURAULT Pierre
0	16 Mai 1997	Mr OUVRARD Patrick
0	16 Mai 1997	Mr TRANCHANT Laurent
0	28 Avril 1999	Mr TOUILLET Jacques
0	29 août 2003	SARL Le Clos Rabelais
0	15 mars 2006	Messieurs Claude et Franck PIGNON
0	3 avril 2006	M. Régis COUEDIC
0	13 avril 2006	Monsieur Axel BERGE
0	31 juillet 2006	M. François CRITON
1	Juillet 2007	Producteurs du Syndicat (18)
1	Janvier 2008	SGS-ICS – Mme RONCHINI
2	31 Juillet 2012	Producteurs Syndicat via site internet